

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2017)
Heft: 2

Vorwort: A l'Armée et à l'administration de jouer!
Autor: Bauer, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Philippe Bauer parle du soutien du Parlement au DEVA et au budget de l'Armée. A l'Armée maintenant de jouer.
Photo © A+V.

Editorial

A l'Armée et à l'administration de jouer !

Philippe Bauer

Conseiller national et ancien commandant de compagnie

Fin 2015, j'ai eu l'occasion d'entendre l'ancien Président de la SSO affirmer qu'il était convaincu que le Parlement ne ferait, une nouvelle fois, pas son travail, qu'il ne voterait pas le DEVA, qu'il n'accepterait pas d'investir les 5 milliards par année nécessaires à sa mise en œuvre, que politiquement la question de l'acquisition d'un nouvel avion de combat était renvoyée aux calendes grecques, de même que personne n'aurait le courage de discuter de l'attractivité du service civil.

Dix-huit mois plus tard, je constate que le Parlement a adopté le DEVA dans les contours voulus par l'Armée, qu'il a aussi à trois reprises confirmé qu'il voulait que l'Armée dispose de 20 milliards pour les quatre prochaines années et que la Commission de sécurité du Conseil national a accepté un postulat visant à accélérer l'évaluation et l'acquisition d'un nouvel avion de combat. La même commission discute par ailleurs actuellement des problèmes liés à la vraisemblable trop facile affectation de personnes au service civil.

Le Parlement a dès lors rempli sa mission et il appartient aujourd'hui à l'Armée et à l'administration militaire, d'en faire de même.

A mon sens, les premiers défis qui se posent concernent l'entrée en vigueur sans couac ni retard du DEVA et l'utilisation des montants budgetés. Je crains en effet que, même si les besoins en nouveaux systèmes d'armes, munitions, matériel ou infrastructures, sont avérés, l'Armée ou l'administration militaire ne réussissent pas à les investir, si tel est le cas, et j'imagine déjà sans peine les sourires narquois de la gauche.

Les nouvelles conditions cadres posées par le Parlement devront aussi conduire l'Armée à être attractive et cela ne signifie pas augmenter la solde ou les allocations pour perte de gains, mais bien d'offrir à la jeunesse qui s'engage pour son pays, des conditions d'instruction optimales.

Il n'est par exemple pas acceptable qu'un pourcentage relativement élevé de véhicules ne fonctionnent pas à l'entrée en service, que des soldats s'ennuient durant le cours de répétition ou qu'ils n'aient pas de places de tir ou d'instruction utilisables. Notre jeunesse est en effet prête, entre vingt et trente ans, à consacrer presque une année de sa vie pour défendre notre pays et nous n'avons pas le droit de la décevoir !

C'est à ce prix et à ce prix seul, que non seulement notre Armée restera crédible mais surtout qu'elle sera attractive et évitera que de jeunes officiers, après un cours de répétition, demandent à passer au service civil. Ce n'est en effet pas le service civil qui est trop attractif mais bien le service militaire qui ne l'est pas assez.

Il appartiendra enfin à l'Armée et à l'administration militaire d'éviter de commettre des erreurs d'évaluation qui coûtent à chaque fois plusieurs dizaines de millions de francs et qui sont toujours trop médiatisées.

Comme parlementaire et aussi comme ancien commandant, j'attends dès lors aujourd'hui de l'Armée et de l'administration militaire, qui ont toutes les cartes en mains, qu'elles les jouent toutes dans le but de remplir la mission que le peuple et les cantons leur ont confiée.

Ph. B.